

Un « Que sais-je? » sur les polices du Québec vient de paraître en France

PRESSE CANADIENNE

PARIS – La France perçoit souvent le Québec et le Canada comme de véritables « boîtes à idées ». Voilà qu'elle s'intéresse maintenant à l'évolution de la police québécoise et à la manière dont elle a regagné la confiance de la population.

La célèbre collection « Que sais-je? », publiée par les Presses universitaires de France (les fameuses PUF), vient en effet de consacrer un ouvrage au « modèle » policier québécois. Intitulé *Polices au Québec*, le livre explore de nouvelles pistes de coopération, plus de cinq ans après les premiers échanges franco-québécois dans ce domaine, dans la foulée des attentats du 11 septembre.

La parution de ce « Que sais-je? » a d'ailleurs fourni la semaine dernière à la délégation générale du Québec à Paris le prétexte à une journée de réflexion sur les pratiques policières. Plusieurs dizaines de spécialistes québécois et français, à la recherche d'éventuelles « convergences », y ont pris part. Les deux auteurs (français) du livre, Benoît Dupont, professeur à

l'Université de Montréal et Émile Perez, directeur de la formation de la Police nationale française, ont esquissé à cette occasion un portrait très positif des polices du Québec.

Selon les deux spécialistes, l'expérience québécoise, à défaut de pouvoir être transposée en France, montre clairement la voie à suivre « en faisant émerger un exemple facilement accessible aux pays francophones ».

Dupont et Perez se montrent particulièrement impressionnés par la capacité du système québécois à se remettre en question et à corriger les erreurs du passé.

« La police québécoise est une police moderne qui a réussi sa transition après de nombreuses épreuves dans l'opinion publique. La police de Duplessis, la crise d'Octobre et autres grandes bavures font désormais partie de l'Histoire. La légitimité de la police n'est pas remise en cause par les citoyens », souligne Benoît Dupont.

Confrontée, entre autres choses, à la violence dans les banlieues, la police française aimerait sans doute pouvoir en dire autant.

« La police peut et doit toujours parfaire son image », peut-on lire dans le *Que sais-je?* Or il s'agit là d'un réflexe qui « ne fait pas du tout partie de la culture policière française », note un spécialiste.

Comme l'a montré l'expérience québécoise, le changement passe par une véritable police de quartier et une « relation renouvelée avec la population », signalent les auteurs. Elle passe aussi par la formation des policiers, un domaine dans lequel le Québec peut faire valoir son savoir-faire à l'étranger puisque l'éducation relève de ses compétences constitutionnelles.

Michel Beaudoin, président de l'École nationale de police du Québec, de Nicolet, faisait d'ailleurs partie de la délégation québécoise, qui s'est aussi rendue en Suisse et en Belgique. M. Beaudoin en a profité pour jeter les bases d'une coopération plus large. « Nous volons mettre sur pied un réseau des directeurs des écoles de police francophones », a-t-il révélé.

La Presse Montréal, mardi 23 mai 2006, A-12